

COMMUNE DE ST SYMPHORIEN SUR COISE  
Place du Marché  
69590 St Symphorien sur Coise

**Département du Rhône**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de membres :**

**N°2025-11-05**

En exercice : 26

Présents : 19

Votants : 22

(dont 3 pouvoirs)

**Objet : Tarifs communaux 2026**

**L'an deux mille vingt-cinq,  
Le 06 novembre à 20h00**

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Saint-Symphorien-sur-Coise, sous la présidence de M. Jérôme BANINO, Maire.

**Date de convocation :** 30 octobre 2025

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Jérôme GLEIZES est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des

**Présents :**

BANINO Jérôme, MICHELOT Éric, MEZARD-MOSTFA Dominique, TOINET Guy, GRANGE Agnès, SIMON Anne-Claire, FERLAY Christiane, VAUX Marie-Aimée, WITHERS Patrick, ODIN Catherine, GRANGE Evelyne, FLAMENT Julien, ZAMPICCHIATTI-CREPET Mariana, CAKIR-LOUSSE Corinne, GLEIZES Jérôme, PAÏSSE Matthieu, RATTON Maryline, VENET Denis, VERICEL Pauline

**Absents excusés :**

DALBEPIERRE Michael, pouvoir donné à BANINO Jérôme  
THEVENON Pierrick, pouvoir donné à FLAMENT Julien  
SARTORETTI Michel, pouvoir donné à WITHERS Patrick

**Absents :**

AGGOUN Jean-Claude  
LAPLACE Sébastien  
MURIGNEUX Claudie  
ROY Jean Sébastien

La délibération sur les tarifs communaux est la suivante :

Date de publication :

### **LOCATION SALLE ST CHARLES**

Capacité 150 personnes

Location réservée aux associations, comités d'entreprises, sociétés et particuliers ayant leur siège social ou résidant à St Symphorien sur Coise.

Matinée ou après-midi en semaine ou apéritif	120€
Journée complète ou soirée (semaine)	160€
Journée complète ou soirée (samedi, dimanche, jour férié et réveillon)	320€
Week-end complet (samedi 9h-dimanche 22h)	500€
Caution pour la location de la salle	600€
Caution pour le ménage	90€

### **LOCATION ESPACE ALBERT MAURICE**

Capacité association 490 personnes

Capacité particuliers 250 personnes

Location aux associations, comités d'entreprises, sociétés et particuliers ayant leur siège social ou résidant à St Symphorien sur Coise.

Matinée ou après midi en semaine	200€
Journée complète ou soirée (semaine) 8h à J+1/ 8h	400€
Journée complète ou soirée (Samedi, Dimanche, jours fériés) 8h à J+1/ 8h	650€
Réveillon (8h / j+1 8h)	1 100€
Week end complet samedi matin 8h au lundi matin 8h	1 100€

#### **Extérieurs**

Matinée ou après midi en semaine	300€
Journée complète ou soirée (semaine) 8h à J+1/ 8h	600€
Journée complète ou soirée (Samedi, Dimanche, jours fériés) 8h à J+1/ 8h	820€
Réveillon (8h / j+1 8h)	1 450€
Week end complet samedi matin 8h au lundi matin 8h	1 450€

Caution pour la location de la salle	1 200€
Caution pour le ménage	Facturation remise en état

### **LOCATION SALLE DES ECURIES DU CHATEAU**

Capacité 120 personnes debout

Conditions à respecter :

- pas de prise de location de plus de 6 mois à l'avance
- pas de location si salle d'honneur louée
- gratuité pour les associations possible si l'Espace Albert Maurice et la salle Saint Charles sont indisponibles
- Remise des clés le vendredi à 15h (en mairie)

Location aux associations, comités d'entreprises, sociétés et particuliers ayant leur siège social ou résidant à St Symphorien sur Coise.

**Date de publication :**

Matinée ou après-midi en semaine	195€
Journée complète et soirée (en semaine) 8h à J+1 8h	250€
Journée complète et soirée (samedi, dimanche, jours fériés 8h/8h)	360€
Réveillon 8h à J+1 8h	600€
Week end complet (vendredi 18h au lundi 8h)	600€

**Extérieurs**

Matinée ou après-midi en semaine	285€
Journée complète et soirée (en semaine) 8h à J+1 8h	370€
Journée complète et soirée (samedi, dimanche, jours fériés 8h/J+1 8h)	600€
Réveillon 8h à J+1 8h	900€
Week end complet (vendredi 18h au lundi 8h)	1 000€

Caution pour la location de la salle	600€
Caution pour le ménage	150€
Remise en place des tables en mode réunion	90€

**LOCATION SALLE D'HONNEUR**

Capacité maximum 120 personnes assises

Location aux associations, comités d'entreprises, sociétés ou particuliers de la Communauté de Communes des Monts du Lyonnais, du canton de Vaugneray et de la ville de Chazelles-sur-Lyon

Du samedi 8h au dimanche 8h	1 250€
Du samedi 8h au dimanche 8h + Salle des écuries	1 610€
Week end Samedi et dimanche	1 700€
Week end complet Samedi et dimanche + salle des écuries	2 150€
Journée en semaine de 8h à 00h	800€

**Extérieurs**

Du samedi 8h au dimanche 8h	2 100€
Week end Samedi et dimanche	2 350€
Week end complet Samedi et dimanche + salle des écuries	2 700€
Location en semaine de 8h à 00h	1 500€

Caution pour la location de la salle	1 200€
Caution pour le ménage	150€

**LOCATION AUTRES SALLES COMMUNALES (Salle du Millénaire - Salle Jaune - Salle Turquoise - Salle Bleue,...)**

Associations à but non lucratif ; gratuit pour les associations communales

1/2 journée ou soirée	50€
Journée	75€

**Date de publication :**

**Autres Associations :**

½ journée ou soirée	100€
Journée	150€

Les associations locales bénéficient de 2 salles gratuites par an pour une journée ou une soirée.  
Cette gratuité s'applique également aux soirées électorales.

**REEMPLACEMENT DES BADGES PERDUS** - accès aux espaces et lieux ayant une serrure connectée

Coût du remplacement de badges perdus	20€
---------------------------------------	-----

**LOCATION DU MATERIEL - MOBILIER ET FORFAIT DE LIVRAISON**

**Associations communales ou échange communal**

5 tables + 10 bancs + 30 chaises	gratuit
Barnum et praticables	gratuit
Forfait chargement livraison	50€
Livraison (si chargement participatif)	gratuit
Majoration en cas de non respect des horaires/délais	50€ en cas de non prévenance
Caution barnums	1 000€
Praticables	500€
Tables + bancs + chaises	250€

**Associations extérieures**

5 tables + 10 bancs + 30 chaises	40€
Forfait chargement livraison	100€
Livraison	30€
Majoration en cas de non respect des horaires/délais	50€ en cas de non prévenance
Caution barnums	1 000€
Praticables	500€
Tables + bancs + chaises	250€

**Entreprises et commerçants de la commune**

5 tables + 10 bancs + 30 chaises	40€
Barnum et praticables	gratuit
Forfait chargement livraison	100€
Livraison	30€
Majoration en cas de non respect des horaires/délais	50€ en cas de non prévenance
Caution barnums	1 000€
Praticables	500€
Tables + bancs + chaises	250€

**Particuliers**

5 tables + 10 bancs + 30 chaises	40€
Majoration en cas de non respect des horaires/délais	50€ en cas de non prévenance

**Date de publication :**

Caution barnums	1 000€
Praticables	500€
Tables + bancs + chaises	250€

**MÉDIATHÈQUE****Abonnement annuel**

Moins de 18 ans	gratuit
De 18 à 25 ans	gratuit
Étudiants	gratuit
Agents communaux	gratuit
Bénévoles de l'association "Les amis de la médiathèque"	gratuit
Les groupes partenaires (éts sociaux, scolaires et de formation)	gratuit
Le Relais des assistantes maternelles agréées	gratuit
Les Crèches de la commune	gratuit
Demandeurs d'emplois	10€
Bénéficiaires RSA, AAH, ASPA	10€
Autres	20€
 Caution liseuse - tout public -	 100€
Impression de documents noir et blanc	0.30€/feuille
Impression de documents couleur	0.50€/feuille

**DROITS DE PLACE MARCHE**

Forain abonné (ml)	0.70€
Forain passager (ml)	1.40€
Borne électrique (journée)	5€
Cirque et spectacle divers à la journée (par jour de représentation)	100€
Cirque et spectacle divers à la journée (par jour de stationnement hors représentation)	50€
Vogue été forain manège au m <sup>2</sup>	1€
Vogue été forain caravane (forfait)	60€

**CIMETIÈRE**

Tombe 15 ans (m <sup>2</sup> )	140€
Tombe 30 ans (m <sup>2</sup> )	280€
Columbarium 15 ans (par case)	550€
Columbarium 15 ans (par case)	1 100€
Cavurne 15 ans (par cavurne)	500€
Cavurne 30 ans (par cavurne)	1 000€
Caveau communal moins de 45 jours	3.75€
Caveau communal à partir du 46ème jour	7€
Vacation funéraire (par vacation)	22€

**GÎTE JACQUAIRE**

La nuitée (par personne)	10€
--------------------------	-----

**Date de publication :**

**PINASSES / GARENNES**

Occupation des Pinasses (CE, fédération, entreprises, ...)/jour	200€
Occupation des Pinasses (association - lorsque l'événement privatise l'accès)/jour	100€
Occupation du Pré des Garennes (CE, fédération, entreprises, ...)/jour	200€
Occupation du Pré des Garennes (association communale - lorsque l'événement privatise l'accès)/jour	100€

**REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC**

Aire de stationnement pour transports de fond	6 000€
<b>Restaurateurs et cafetiers</b>	
Une place de stationnement (saison mai-octobre)	100€
Trottoir ou espace public au m <sup>2</sup> à l'année	1€
<b>Etals commerçants</b>	
Trottoir ou espace public au m <sup>2</sup> à l'année	1€
<b>Camions food trucks et forains avec véhicule</b>	
Espace réservé du domaine public/à la présence	8€
Espace réservé du domaine public/à la présence pour un événement	40€
<b>Forains sans véhicule</b>	
Espace réservé du domaine public/à la présence	8€
Espace réservé du domaine public/à la présence pour un événement	20€

Le Conseil Municipal :

**Après en avoir délibéré :**

à la majorité, 22 pour, 0 contre et 4 abstentions

**1) DECIDE** de fixer les différents tarifs communaux comme listés ci-dessus pour l'année 2026

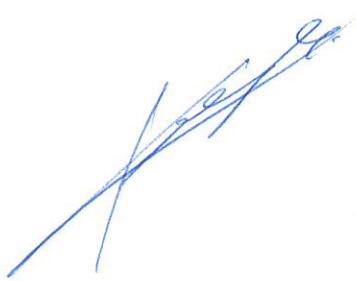
Date de publication :

- 2) La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat
- 3) **CHARGE** Monsieur le Maire et Monsieur le Receveur chacun pour ce qui le concerne de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

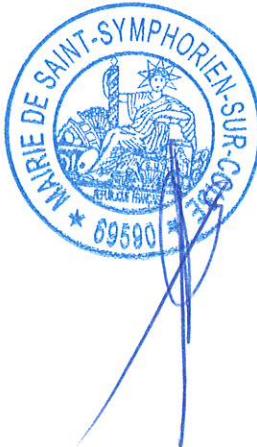
Et ont signé au registre les membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,



Le Maire,



Accusé de réception en préfecture  
069-216902387-20251106-DE251106CMA1105-DE  
Date de télétransmission : 03/12/2025  
Date de réception préfecture : 03/12/2025